

7

Topo  
Guide

# Salernes

Topo  
Guide

*Le Serre*

10,3 km. Temps : 3h00. Dénivelé : 438 m. Difficulté : Moyenne - *Bleue*

# Le Serre par le Lauron.

Randonnée pédestre

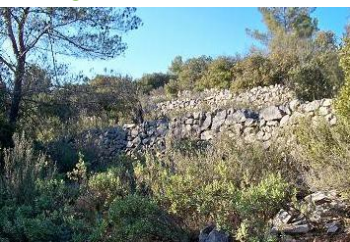
Temps 3h00. Dénivelé : 438 m. Difficulté : Difficile

Chemin balisé dans sa totalité / **Point Bleu**

## En chemin



Végétation arbustive



Restanques



Restanques



Apiés



Les Laurons

## Accès

Départ : Parking en face au Musée Terra Rossa.

## Itinéraire

Ne pas retraverser le pont mais prendre la route goudronnée. A 600m à gauche prenez le "Chemin" de bas Gaudran", continuez par le "Chemin du Serre". Au pied de la descente cette route tourne à droite et vous allez la quitter quelques mètres plus loin, à la sortie du virage, en prenant le petit vallon creux sur votre gauche. Soyez attentif car vous commencez alors l'ascension et le balisage vous dirige vers la droite par une montée surplombant le vallon de Gaudran et la chapelle de la Croix de Solliès.

Vous débouchez sur la Piste Nord du Serre et vous tournez à gauche. Vous la suivez jusqu'à la cuve d'incendie que vous contournez à droite. Attention vous ne longez la piste Sud que sur quelques dizaines de mètres car vous allez continuer votre ascension par un petit chemin balisé à votre droite.

Vous êtes au sommet du Serre (431m). la vue sur le centre Var est magnifique.

Vous descendez la piste d'accès sur quelques mètres afin de retrouver, sur votre gauche, le chemin balisé qui vous conduira au Laurons.

Vous traversez la piste Sud puis vous continuez afin de prendre le chemin balisé qui se situe dans le creux du vallon (végétation arbustive). Après une logue descente vous arrivez à une borne de limite de Communes et le balisage vous dirige à gauche afin d'accéder aux ruines du Lauron.

Vous découvrez les ruines dispersées de ce site abandonné, son puit, ses restanques, ses murs à apiés qui permettaient d'abriter les ruches en lièges ainsi que l'esplanade centrale parfois plantée de céréales (amblavures).

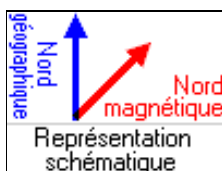
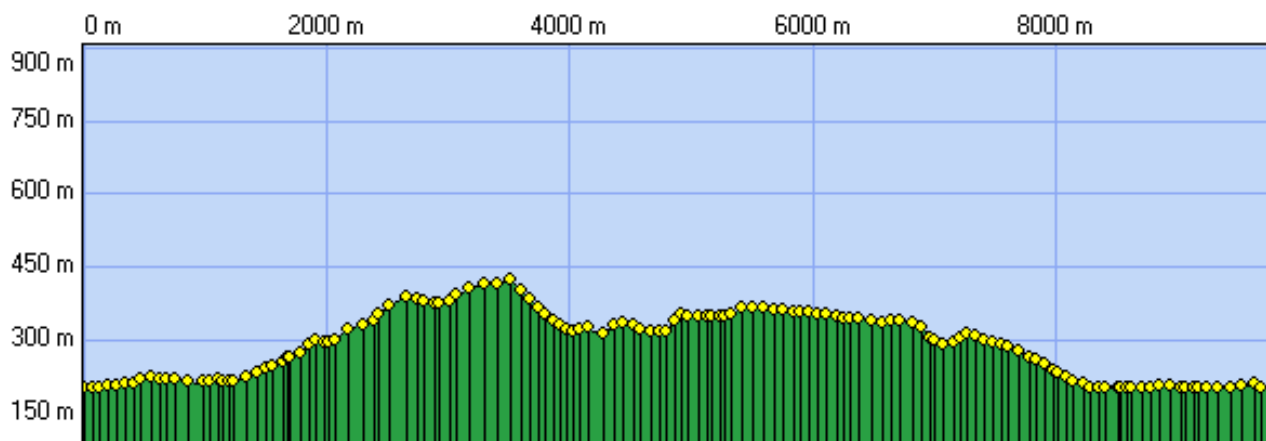
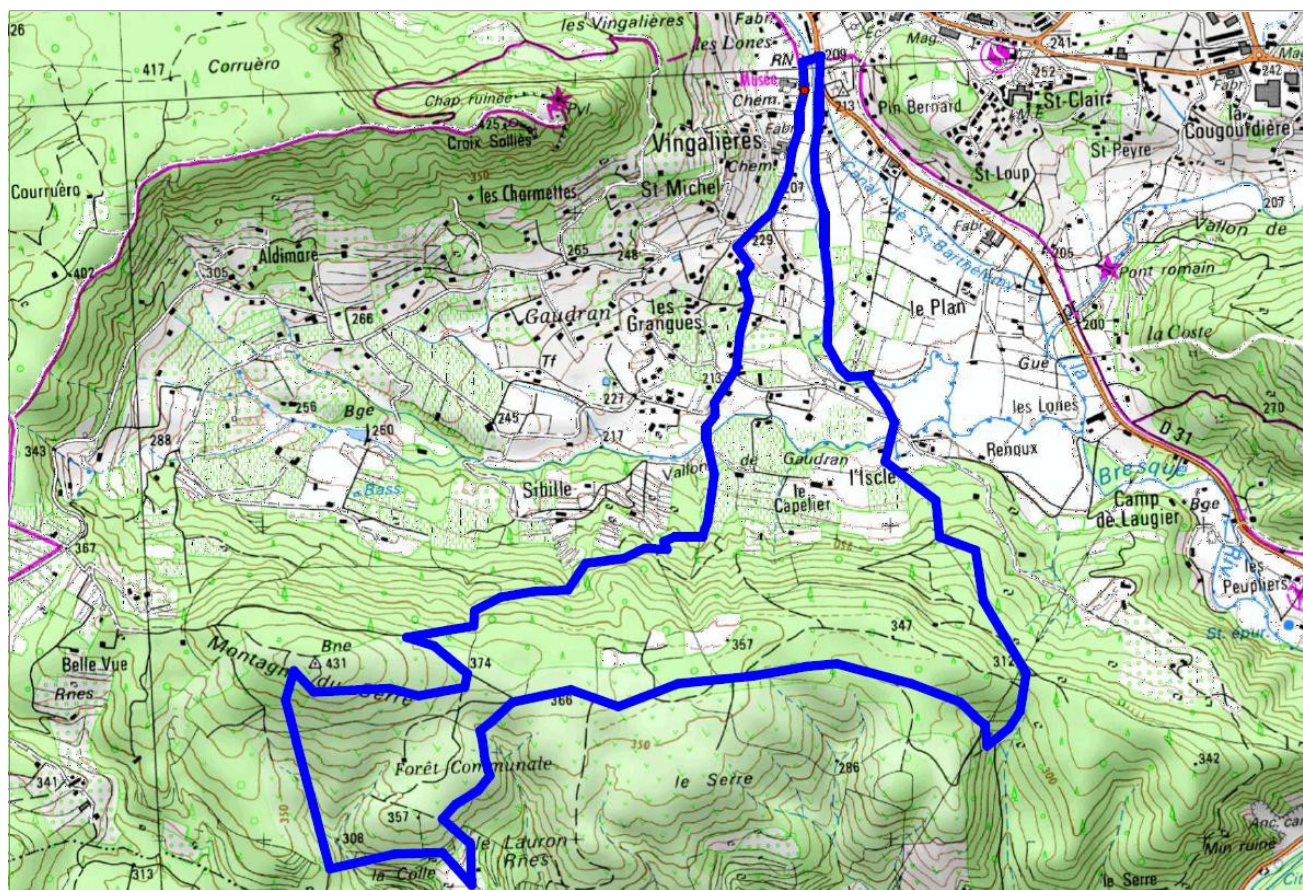
Vous quittez le site en remontant derrière le principal mur à apiés et vous retrouvez un balisage qui vous remonte vers la citerne pour le retour à Salernes.

Prenez la large piste de pompiers vers la droite. Par la crête, vous allez rejoindre l'ancien chemin d'Entrecasteaux à Salernes (belles vues sur le centre Est du Var). Vous êtes au fond du vallon. Le balisage remonte vers la gauche, il est doublé par un balisage équestre, suivez les. Arrivé au sommet votre chemin démarre la descente à droite avec des vues sur Tourtour, Villecroze puis Salernes. Ce chemin forestier vous conduit au lieu dit "l'Isclé" proche de la rivière.

Deux itinéraires au choix : - Soit la route goudronnée qui vous ramène sur le "chemin du bas Gaudran" puis au musée. - Soit le sentier équestre qui traverse la rivière La Bresque par le gué ancestral mais peut être déconseillé en période de crue. Il longe la rivière par un chemin agréable jusqu'en face du musée où vous pouvez revenir par le pont.



# Le Serre



Correction de la lecture boussole :  $2^{\circ} 18' 13.3''$  (2007)  
Variation annuelle de cette correction :  $6.60'$

**Début:** 915196.02 / 1847525.09 Altitude : 202 m

**Fin:** 915196.02 / 1847525.09 Altitude : 202 m

**Distance à plat** 9783.41 m **Distance réelle** 9849.48 m

**Altitude minimum** 199 m **Altitude maximum** 422 m

**Dénivelée positive** 420 m **Dénivelée négative** 420 m

**Différence d'altitude** 0 m **Temps de marche** 2 h 55 min

**Durée totale** 2 h 55 min **Temps de pause** 0 h 00 min

# Salernes

vous propose de découvrir son territoire à pied, à VTT et à cheval.

## Utile

Secours : 112

Pompiers : 18

Météo : 0 899 710 283

GPS Office de Tourisme :

lat : 43.5637801

long : 6.2314541000000645

Les chemins sont balisés à la peinture jaune apposée sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.

## Recommandations

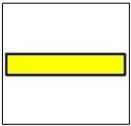
La vitesse moyenne d'un marcheur est estimée à environ 4 km/h. Le temps de marche n'a qu'une valeur indicative moyenne. La difficulté des parcours est évaluée en fonction de la distance et du dénivelé.

Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau et de lunettes de soleil.

Les circuits peuvent traverser des propriétés pour lesquelles un droit de passage a été négocié. Toute détérioration, toute atteinte au droit de propriété est susceptible d'entraîner l'annulation de ce droit de passage et la suppression de l'itinéraire de randonnée.

N'empruntez le sentier qu'en période autorisée / renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été), à l'Office de Tourisme Durant la période de chasse (automne, hiver), suivez les conseils des chasseurs.

## Rappel Balisage



Tout droit



Changement de direction



Mauvaise direction

## Balisage

Un rond de couleur indique la difficulté :

- Vert : sentier facile.

- Bleu : sentier de difficulté moyenne.

- Rouge : sentier réservé aux marcheurs aguerris avec dénivelé et difficultés.

Plusieurs sentiers se croisent, vous pouvez les moduler à votre envie afin d'allonger votre balade. Nous vous indiquons le sens d'usage afin que vous profitiez au mieux du paysage.

## Difficultés

Facile

Moyenne

Difficile

## La Nature n'est pas une poubelle.

Vous êtes sur des sentiers où passent de nombreux randonneurs. Si vous respectez les lieux, les sites n'en seront que plus beaux. **Vous devez impérativement emporter vos déchets dans vos sacs et les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.**